

Hôpital Villemin

Archives administratives de l'établissement

1900-1991

Répertoire méthodique

2021



Introduction

Identification

Biographie ou Histoire :

Déterminée à lutter contre la contagion de la tuberculose au sein des hôpitaux parisiens, l'Assistance publique projette de fonder à Angicourt dans l'Oise un sanatorium devant recevoir spécialement des adultes parisiens tuberculeux. La construction de l'édifice réalisé par l'architecte Bélouet débute en 1890.

L'ouverture du sanatorium d'Angicourt en 1900 marque une étape dans l'isolement et le traitement des hommes souffrant de tuberculose. En 1903, l'administration lui attribue le nom de sanatorium Villemin et rend ainsi hommage au phthisiologue Jean-Antoine Villemin (1827-1892), disparu quelques années auparavant. D'août 1914 à août 1920, l'établissement transformé par l'autorité militaire en hôpital complémentaire ferme ses portes aux tuberculeux mais conserve sa vocation lors de sa réouverture.

Villemin change de destination et de dénomination en 1963 : devenu l'hôpital Villemin il accueille les bénéficiaires de l'aide sociale et les femmes atteintes de maux chroniques. Quelques mois plus tard, il est reconverti en hôpital gériatrique et garde depuis 1964 sa vocation. Il s'associe l'année suivante au sanatorium Paul-Doumer lui aussi voué au soin des personnes âgées pour fonder le groupe hospitalier Villemin - Paul-Doumer. En 1999, l'hôpital Villemin a cessé toute activité médicale : les patients ont été transférés vers l'hôpital Paul-Doumer.

Modalités d'entrée :

Ces documents ont été versés aux Archives de l'AP-HP à une date inconnue. Un numéro de versement a été attribué en 2018.

RÉPERTOIRE

Personnel.

1900-1967

1393W/1 - 1393W/2 Répertoires.

1900-1930

Présentation du contenu :

Ces répertoires indiquent dans l'ordre alphabétique des noms de personnes, les numéros d'entrées, noms, prénoms, dates d'entrées, dates de sorties.

1393W/1	1900-1910
1393W/2	1920-1930

Registres.

1908-1967

Présentation du contenu :

Ces registres indiquent pour chaque personne, les numéros d'entrées, noms, prénoms, dates de présences, lieux d'affectation. Le registre 1393W/18 contient également les adresses, dates des dossiers, dates de consultation et dates de commission.

1393W/18	1908-1911
1393W/3	1962-1963
1393W/4	1964-1965
1393W/5	1966-1967

1393W/6 Répertoire d'adresses des agents employés.

s.d.

Présentation du contenu :

Ce répertoire sans date indique les numéros d'entrées, noms, prénoms, dates de naissance, adresses.

Mode de classement :

Il est classé par ordre alphabétique.

1393W/7 - 1393W/8 Registres des appointements.

1921-1931

Présentation du contenu :

Ces registres indiquent les noms, fonctions, appointements versés et indemnités diverses.

1393W/7	1921-1922
1393W/8	1930-1931

1393W/9 Fiches nationales des retraites.

1948-1950

Présentation du contenu :

Ces fiches individuelles indiquent les noms, prénoms, dates et lieux de naissance, matricules, traitements, observations.

Finances.

1965-1970

1393W/10 - 1393W/15 Registres de magasin.

1965-1970

Présentation du contenu :

Ces registres indiquent le nombre de fournitures attribuées par salle.

1393W/10	1965
1393W/11	1966

1393W/12 1966

Présentation du contenu :

Ce registre concerne plus particulièrement les fournitures de salubrité et des ateliers.

1393W/13 1967

1393W/14 1969

1393W/15 1970

1393W/16 - 1393W/17 Carnets de cuisine.

s.d.

Présentation du contenu :

Ces carnets, datant probablement des années 1960, indiquent la nature des denrées, les recettes et dépenses.

1393W/16 s.d.

1393W/17 s.d.

Capital – Immobilisation.

1970-1991

1393W/25 - 1393W/31 Carnets d'inventaires après décès, pavillon Letulle.

1970-1991

Présentation du contenu :

Ces carnets indiquent les numéros de matricule des patients, numéros de lit, noms, prénoms, heures de décès, heures de l'établissement de l'inventaire, recensement des effets et valeurs (argent, bijoux, papiers, clefs, effets, objets divers).

Conditions d'accès :

Ces carnets contenant des informations sur la vie privée des personnes sont communicables à l'issue d'un délai de 50 ans à compter de la clôture du dossier (code du patrimoine, art. L213-2).

1393W/25 - 1393W/28 Service du Docteur Lidy.

1970-1990

Présentation du contenu :

Cure Letulle, Letulle I, Letulle II.

1393W/25 février 1970 – 9 juillet 1981

Communicable 50 ans après 1981

1393W/26 13 juillet 1981 – 31 décembre 1984

Communicable 50 ans après 1984

1393W/27 18 janvier 1985 – 27 février 1986

Communicable 50 ans après 1986

1393W/28 10 mars 1986 – 12 juin 1990

Communicable 50 ans après 1990

1393W/29 Service du Dr N'Guyen Dmih Ai, 6 juillet 1972 – 6 novembre 1979

Communicable 50 ans après 1979

1393W/30 octobre 1975 – 2 octobre 1979

Communicable 50 ans après 1979

1393W/31 27 juin 1990 – 2 avril 1991

Communicable 50 ans après 1991

Population - Malades hospitalisés.

1909-1991

1393W/19 - 1393W/20 Répertoires des entrées.

1909-1920

Présentation du contenu :

Ces répertoires présentent, par ordre alphabétique des noms puis par année, les numéros d'entrées, noms, prénoms des patients.

1393W/19 1909-1914

1393W/20 1920

1393W/21 - 1393W/24 Carnets de mouvements.

1964-1986

Présentation du contenu :

Ces carnets indiquent les numéros de matricules ou numéros d'entrées des patients, numéros de lits, noms, prénoms, dates d'entrées, dates de sorties, motifs.

Conditions d'accès :

Ces carnets contenant des informations sur la vie privée des personnes sont communicables à l'issue d'un délai de 50 ans à compter de la clôture du dossier (code du patrimoine, art. L213-2).

1393W/21 1964-1979

Communicable 50 ans après 1979

1393W/22 1964-1981

Communicable 50 ans après 1981

1393W/23 1973-1983

Communicable 50 ans après 1983

1393W/24 1982-1986

Communicable 50 ans après 1986

1393W/32 Registre de destination des corps.

1976-1978

Présentation du contenu :

Ce registre indique pour chaque personne décédée, le numéros d'ordre, numéro d'entrée, numéro de décès, date d'entrée, date de décès, heure de décès, nom, prénom, sexe, âge, nom de la salle d'hospitalisation, s'il y a eu opposition à l'autopsie, autopsie pratiquée, réclamation du corps par la famille, date et heure du départ du corps, nom et adresse de la personne qui a réglé le convoi.

Communicable 50 ans après 1978